



Postulat - 23_POS_29 - Jessica Jaccoud et consorts - Tourisme 4 saisons – pour une stratégie cyclotouristique et des bornes cyclistes dans les cols vaudois

Texte déposé :

Les hivers sont de plus en plus doux. La neige est de plus en plus rare et le tourisme vaudois de montagne, Alpes et Jura, doit inévitablement orienter ses activités vers le « quatre saisons ». La destination « Vaud » doit se diversifier vers d'autres pratiques sportives que celles associées à la saison d'hiver.

Plusieurs initiatives sont en cours et sont encourageantes. L'on pense notamment à l'attribution par l'Union cycliste internationale, au Canton de Vaud, du label UCI Bike Region qui récompense les stratégies combinant implication dans le cyclisme d'élite et investissements pour encourager la pratique du vélo.

Dans ce contexte, il existe une importante marge de manœuvre, notamment dans la promotion du vélo comme activité sportive et cyclotouristique. Cette activité peut être une alternative idéale au manque de neige et peut se pratiquer en toute saison. Il est donc important pour les soussignés de réfléchir autour de notre approche de ce « nouveau » tourisme qui a le mérite d'avoir un impact écologique faible. Par ailleurs, soutenir les activités sportives est également un moyen d'action dans la lutte contre la sédentarité.

Expériences dans d'autres contrées

A l'étranger, notamment dans les Pyrénées françaises et andorranes, la pratique du vélo fait venir en été quasiment autant de touristes et de sportifs qu'en hiver. La visibilité donnée à certains cols devenus mythiques par le Tour de France joue un rôle important.

Cela étant, ces régions ont également entrepris d'importantes démarches afin de capitaliser sur cette pratique sportive, en alternative et/ou complément au ski l'hiver.

Le passage du Tour de France dans les Alpes vaudoises en 2022 a démontré les retombées importantes que la vitrine vélo peut apporter à terme aux stations de montagne. Dans la foulée, Villars accueille depuis 2021 l'UCI Gran Fondo Suisse et a l'intention d'organiser les championnats du monde de Gran Fondo en 2028. De plus, la station a le souhait d'accueillir, dès 2024, une manche de coupe du monde de gravel et les championnats du monde de cette discipline en 2029.

Nous devons donc absolument capitaliser sur ces expériences positives et démarrer une dynamique similaire à celle faite notamment en France autour de ces lieux d'accueil de compétitions internationales pour en faire des lieux d'attraction pour les cyclosportifs amateurs.

Bornes

Les cyclistes sportifs qui gravissent les cols français, italiens ou andorrans ont l'habitude de croiser sur leur route des balisages dédiés à la pratique sportive du vélo (voir exemples en annexe). Pour la plupart, mais pas tous, ces cols ont été empruntés un jour par une course cyclosportive d'importance.

Ainsi, vous trouvez au pied du col, un panneau ou une borne, vous indiquant le nombre de kilomètres jusqu'au sommet, l'altitude, le dénivelé et le pourcentage moyen. A chaque kilomètre parcouru, un nouveau balisage vous rappelle le nombre de kilomètres restant ainsi que le pourcentage de pente à affronter sur le kilomètre à venir.

Ces balisages sont très appréciés des cyclotouristes, tant ils permettent de calibrer l'effort et de mesurer le chemin qu'il reste à parcourir.

Par ailleurs, les cyclistes se prennent en photo à côté du panneau ou de la borne de fin de col et les partagent sur les réseaux sociaux. C'est donc un moyen de promotion touristique très performant. Ils achètent ensuite parfois comme souvenir de leur exploit sportif une borne miniature pour la ramener à la maison.

Certaines routes romandes sont déjà équipées d'un tel balisage. Il y a notamment la Barillette dans le canton de Vaud et certains cols valaisans. La Communauté d'Intérêt Touristique des Alpes Vaudoises (CITAV) a également déjà balisé partiellement le col des Mosses et de la Croix.

Conclusions

Dans le but de développer l'attractivité touristique des Alpes et du Jura et la promotion d'une activité quatre saisons, les soussignés souhaitent que le Conseil d'Etat étudie la possibilité d'adopter une

stratégie « touristico-sportive » associée à la pratique du vélo, en, notamment, développant un balisage spécifique, par des bornes ou des panneaux, le long des routes de cols de montagne du canton.

Cette stratégie devra aussi comprendre la promotion de cette activité et l'encouragement à la pratiquer auprès d'une clientèle locale et plus lointaine.

On peut imaginer que le Canton agisse directement sur ses propres routes et encourage la mise en œuvre sur les routes communales via la LADE.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Alexandre Rydlo (SOC)
3. Alice Genoud (VER)
4. Aurélien Clerc (PLR)
5. Blaise Vionnet (VL)
6. Carine Carvalho (SOC)
7. Cédric Roten (SOC)
8. Céline Misiego (EP)
9. Cendrine Cachemaille (SOC)
10. Claude Nicole Grin (VER)
11. David Raedler (VER)
12. Denis Dumartheray (UDC)
13. Felix Stürner (VER)
14. Jerome De Benedictis (VL)
15. Julien Eggenberger (SOC)
16. Marc Vuilleumier (EP)
17. Monique Ryf (SOC)
18. Muriel Thalmann (SOC)
19. Oriane Sarrasin (SOC)
20. Patricia Spack Isenrich (SOC)
21. Pierre Dessemontet (SOC)
22. Pierre Fonjallaz (VER)
23. Sergei Aschwanden (PLR)
24. Stéphane Montangero (SOC)
25. Sylvie Podio (VER)
26. Thanh-My Tran-Nhu (SOC)
27. Valérie Induni (SOC)
28. Valérie Zonca (VER)
29. Vincent Keller (EP)
30. Yannick Maury (VER)
31. Yvan Pahud (UDC)

32. Yves Paccaud (SOC)

